



Perquisition de domicile hors présence des locataire

Par **sailormoon1206**, le **22/07/2013** à **15:14**

[fluo]bonjour[/fluo]
Mon neveu à qui nous avons confié les clé de la maison pendant nos vacances a été pris en flagrant délit de consommation de cannabis devant notre maison par la BAC. ses dernier on directement perquisitionné chez nous et trouver du cannabis en grande quantité. Nous venons d'apprendre la nouvelle. Nous sommes encore en vacance avec nos 5 enfants et je me demande comment continue la procédure car mon voisin qui étais sur les lieu à dis que mon neveu a nié que ses substance lui appartenais et que mon conjoint dans ses jeunes années à fais quelques bêtises nous avons peur de finir en garde à vue.répondé moi vite je suis inquiète.[fluo] merci[/fluo]

Par **amajuris**, le **22/07/2013** à **17:23**

bjr,
vous serez sans doute convoqué au commissariat pour expliquer la présence de stupéfiants dans votre maison.
ensuite ce sera la parole du neveu contre celle de l'oncle.
par les analyses sanguines, il est possible de vérifier qui est consommateur de ces produits mais on peut faire le commerce de stupéfiants sans être consommateur.
ce sera le rôle de l'enquête de vérifier le rôle de chacun.
la meilleure solution étant que votre neveu dise la vérité.
cdt